



A.P.A.C.A.

# Vues d'Afrique

## Règlement de participation pour l'exposition de photographies

### "Vues d'Afrique"

**Besançon salle Proudhon du 10 au 17 novembre 2018**

#### **Organisateur :**

L'APACA, association pour la promotion des arts et des cultures d'Afrique, organise à Besançon, dans le cadre du festival des cinémas d'Afrique «Lumières d'Afrique», une exposition de photographies intitulée «Vues d'Afrique».

#### **Coordination :**

L'exposition est coordonnée par un comité d'organisation, composé de photographes ayant déjà participé aux expositions réalisées depuis 2003 et par des membres de l'APACA.

#### **Photographes :**

Cette exposition est destinée aux **photographes amateurs** passionnés, individuels ou en groupe (associations...) résidant à **Besançon ou en Bourgogne/Franche-Comté**. Ceux-ci ont séjourné en Afrique et désirent faire partager leur passion de voyages et de rencontres avec des clichés originaux apportant par l'image, leur vision de l'Afrique à travers un ou plusieurs pays ou (et) de ses habitants ou (et) de leurs cultures.

#### **Thèmes :**

L'organisation ne donne pas de thème précis pour l'exposition. Les photographes font un choix des clichés à présenter, soit par zone géographique, soit par sujet (animaux, visages, déserts, habitat...) en ayant le souci de la qualité, de l'originalité et de la clarté du message qu'ils souhaitent transmettre. Ils donneront un titre à leur projet.

#### **Inscription :**

Les photographes désireux de participer à l'exposition doivent se manifester auprès du comité d'organisation (par courrier ou mail), en présentant par écrit ou par mail un dossier dont le détail est décrit ci-après. Cet envoi doit être fait **avant le 30 juin 2018**.

*Association pour la Promotion des Arts et des Cultures d'Afrique*

6 Grande Rue – 25000 BESANCON – 0607730508

Site : [www.apacabesancon.com](http://www.apacabesancon.com) Courriel : [vuesdafriquebesancon@gmail.com](mailto:vuesdafriquebesancon@gmail.com)

**Engagement APACA** : l'APACA s'engage à :

- communiquer pour fin septembre 2018, la liste des 10 photographes retenus pour l'exposition.
- Fournir un lieu d'exposition accessible, lisible et spacieux au centre ville de Besançon (salle Proudhon).
- Faire la communication de l'événement auprès des médias locaux et de la presse spécialisée.
- Proposer des supports d'information de qualité (affiches, cartons d'invitation...)
- Fournir des cartons d'invitations imprimés, diffusés par courrier aux personnes de la liste des contacts officiels de l'APACA et aux photographes pour leur entourage.
- Prendre en charge les frais liés à l'exposition : tirages, décors, buffet du vernissage, communication.
- Offrir, en lien avec son partenaire le magasin Bévalot Phox de Besançon, 10 tirages papier format 30x45 cm par photographe, couleur ou noir et blanc, mat ou brillant. Le magasin Bévalot Phox offre 50% des tirages, le reste est aux frais de l'APACA.  
Ces tirages resteront propriété des photographes.  
Les photographes ont la possibilité d'exposer des tirages d'un autre format que 30x45cm et sur un autre support que du papier photo. Ces tirages sont alors à la charge financière du photographe et doivent être faits prioritairement chez Bévalot-Phox.
- Fournir, à la demande des cadres d'exposition (dans la limite des cadres disponibles).

**Attente envers les photographes** :

- Avant le 30 juin 2018:

Envoi du dossier de demande de candidature pour être exposant, par mail ou par courrier au contact ci-dessous. Ce dossier sera constitué de :

- ❖ 11 à 15 photos proposées à l'exposition avec le titre choisi. Ces photos peuvent être des tirages papier format 10x15cm ou des fichiers jpeg compressés (moins de 100KO) si l'envoi se fait par mail ou non compressés si les fichiers sont sur un CD. L'envoi idéal est par Wetransfert.
- ❖ Une biographie rapide (5 à 6 lignes maximum).
- ❖ Une photo du photographe (identité ou autre)
- ❖ Des explications sur les photos et des titres pour chaque photo, une fiche de présentation du projet (10 lignes maximum) et le titre choisi du thème.

**Chaque exposant ne peut présenter que 2 projets au maximum.  
Les projets ne respectant pas les critères énumérés ci-dessus et  
ceux reçus après le 30 juin ne seront pas retenus**

- En cours d'été : une commission de choix, composée d'un photographe professionnel, de 3 membres de l'APACA et un ex-exposant détermineront les photos qui seront exposées, selon les critères ci-dessous :
  - ❖ Respect de la composition du dossier de candidature
  - ❖ L'originalité du thème
  - ❖ La cohérence de la série de photos par rapport au thème proposé
  - ❖ Les aspects techniques de base : netteté, contraste, cadre, composition....
  - ❖ La clarté du témoignage

Le comité d'organisation informera chaque postulant s'il est sélectionné ou non.

- Dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'octobre, tous les exposants retenus devront participer à une réunion de prise de contact avec les organisateurs. Au cours de cette réunion, toutes les consignes pour la bonne marche de la préparation et de la réalisation de l'exposition seront données. Les tâches seront réparties. Les différents projets choisis seront visionnés et commentés par leurs

auteurs. Ils indiqueront le choix définitif des 10 photos qui seront exposées et donneront les fichiers non compressés de ces photos.

- Dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'octobre, les exposants retireront leurs tirages au magasin Bévalot-Phox rue Moncey et assureront l'encadrement des photos (cadres personnels ou cadres prêtés par l'APACA ou par le magasin Bévalot-Phox à retirer et à rendre au magasin).
- Les visiteurs de l'exposition peuvent acquérir des photos, les exposants acceptent que des tirages de leurs photos puissent être faits et vendus. Le produit des ventes est destiné à l'APACA.
- Pendant l'exposition : **chaque exposant s'engage** à participer :
  - ❖ Au montage de l'expo soit le **vendredi 09 novembre 2018** à partir de 14h soit le **samedi 10 novembre 2018** à partir de 9h00.
  - ❖ Assurera des permanences pendant les heures d'ouvertures de l'expo et éventuellement participera à l'accueil de classes ou de groupes.
  - ❖ Au vernissage qui aura lieu le **12 Novembre 2018**, en fin de journée.
  - ❖ Au démontage de l'expo le **dimanche 18 novembre 2017** après la fermeture.

Si un exposant ne peut participer à ces différentes tâches, il devra mandater une personne pour agir à sa place.

- Après l'exposition : nous nous retrouverons tous pour dresser un bilan de l'expo et déjà parler de l'expo 2019.

### **Le coup de cœur des visiteurs**

Les visiteurs auront à disposition des bulletins numérotés, correspondant aux numéros des photos : ils pourront désigner la photo de leur choix en glissant son numéro dans une urne.

Le propriétaire de la photo gagnante sera récompensé, au cours de la soirée de clôture du festival.

Un livre d'or sera à disposition des visiteurs : ceux-ci pourront s'exprimer librement sur l'exposition.

## **CONTACT**

Annick PREUX

5 rue de la Mairie 25660 SAONE

06 07 73 05 08

[vuesdafriquebesancon@gmail.com](mailto:vuesdafriquebesancon@gmail.com)